

DUFF YOUNG, avec la collaboration de RILEY MOYNES, *Les fonds vedettes 1997. Une démarche gagnante pour investir dans les fonds mutuels*, Laval, Les Éditions Transcontinental inc., collection « Les Affaires », 1997, 267 p. (Traduction française de Danielle Bleau).

Yves Laberge

Volume 73, numéro 4, décembre 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602246ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602246ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laberge, Y. (1997). Compte rendu de [DUFF YOUNG, avec la collaboration de RILEY MOYNES, *Les fonds vedettes 1997. Une démarche gagnante pour investir dans les fonds mutuels*, Laval, Les Éditions Transcontinental inc., collection « Les Affaires », 1997, 267 p. (Traduction française de Danielle Bleau).] *L'Actualité économique*, 73(4), 667–669. <https://doi.org/10.7202/602246ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## *Recension*

DUFF YOUNG, avec la collaboration de RILEY MOYNES,  
**Les fonds vedettes 1997. Une démarche gagnante pour investir dans les fonds mutuels,**

Laval, Les Éditions Transcontinental inc., collection « Les Affaires », 1997, 267 p.  
(Traduction française de Danielle Bleau).

Ce guide correspond à la version française d'un ouvrage récent (*Top Funds 1997*) publié chez l'éditeur canadien Addison-Wesley Publishers, qui reprend, sous une forme considérablement remaniée, augmentée et mise à jour, le livre précédent des mêmes auteurs, intitulé *Les Fonds vedettes 1996* (paru chez le même éditeur). Duff Young est un jeune analyste financier de trente ans qui a scruté plus de mille fonds communs de placement pour en retenir moins d'une centaine, parmi ceux qu'il juge les plus dignes de mention, et qu'il nous présente dans la partie centrale de son livre. L'ouvrage a été révisé par le conseiller financier Riley Moynes.

Ce livre peut aussi bien s'adresser aux non-initiés qui veulent en savoir davantage sur les fonds mutuels qu'aux investisseurs chevronnés à la recherche d'une base comparative dans ce domaine. La première partie fournit d'abord une présentation élémentaire de la dynamique des fonds communs d'investissement, en énonçant quelques principes de base comme les différents types de fonds et le calcul des coûts. Le deuxième chapitre explique comment évaluer les caractéristiques et les rendements des fonds mutuels, à partir des données compilées dans les rubriques des journaux spécialisés. L'auteur retient et justifie quatre points essentiels de comparaison qu'il utilisera tout au long de sa démonstration : la constance, le risque, l'efficacité et le style de chaque fonds mutuel.

La partie centrale du livre occupe à elle seule une centaine de pages et se consacre à la présentation des 92 meilleurs fonds communs de placement, selon l'auteur. Pour justifier ses choix, celui-ci a établi une grille commune de comparaison qu'il applique à tous les fonds retenus. Dans cette section, chaque fonds mutuel présenté occupe une pleine page, dans laquelle on retrouve des indications quant à son rendement, selon les quatre critères de comparaison énoncés plus haut. Les fonds sont regroupés selon 14 types (par exemple, fonds d'obligations canadiennes, fonds d'actions étrangères, fonds de dividendes canadiens, etc.) et présentés dans chaque catégorie par ordre décroissant de qualité, puisque

l'auteur, comme dans tout bon guide, accorde de trois à cinq étoiles aux fonds qu'il considère comme étant les plus performants. Dans chaque cas, un commentaire d'une dizaine de lignes expose les particularités (ou parfois l'histoire) du fonds commenté et justifie le classement opéré par l'auteur.

Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un livre et non d'un rapport ponctuel publié la veille, Duff Young évite le piège de l'immédiateté (qui ne nous livrerait que la performance à l'époque où son livre a été rédigé) pour nous offrir ici un commentaire plus global sur les méthodes de gestion spécifiques et le degré de compétence des gestionnaires. Comme on le sait, un fonds bien géré au fil des ans importe autant sinon plus que d'excellents résultats à court terme. En conséquence, le mode de présentation de chaque fonds diffère de celui que l'on trouverait par exemple dans les dépliants publicitaires de ces compagnies de placement : ici, l'auteur nous dispense des pourcentages de rendement selon les périodes (trois mois, un an, cinq ans, etc.), pour classer les performances dans le cadre de tableaux plus schématiques propres à chaque fonds commenté. Cette approche permet au lecteur de comparer tous les fonds retenus ici selon les mêmes critères, sans s'attarder aux chiffres proprement dits. Finalement, l'auteur n'indique jamais un seul choix dans chaque catégorie de fonds mutuels, mais suggère toujours quelques compagnies différentes parmi lesquelles le lecteur pourra poser son choix final.

Duff Young nous livre également son appréciation de la meilleure compagnie de fonds mutuels, celle qu'il considère comme étant « la société de fonds vedettes de l'année » (p. 159). Évidemment, je ne vous dévoilerai pas son verdict, mais je peux cependant vous annoncer que la gagnante n'est pas la même que celle de l'édition précédente (présentée dans *Les Fonds vedettes 1996*). Parmi les autres nouveautés, l'auteur mentionne plusieurs préférences quant aux dix meilleurs instruments complémentaires pour l'investisseur passionné de fonds mutuels (par exemple le meilleur logiciel sur les fonds, le meilleur bulletin, le meilleur relevé, le meilleur site internet, etc.) (p. 193).

La dernière partie du livre (pp. 195-250) présente intégralement la liste de tous les fonds communs de placement existant sur le marché canadien (y compris plusieurs fonds autonomes), regroupés ici alphabétiquement. Il s'agit d'une nouveauté assez ambitieuse par rapport à l'édition de l'an dernier. Tous les fonds y sont décrits plus brièvement et cotés de une à cinq étoiles. On n'y trouve cependant pas la traduction française des noms des fonds, ce qui fait que tous les noms de fonds de cette section apparaissent seulement en anglais, ce qui complique le repérage lorsque l'on cherche la description d'un fonds dont on ne connaît pas le nom en anglais.

Le glossaire en fin de volume nous donne la définition de plusieurs termes propres au jargon de la finance ; j'aurais cependant ajouté certaines entrées pour quelques termes manquants comme « actions privilégiées », « bénéfiques », « cours », « intérêt », avec un index mentionnant la page où chaque terme est utilisé. De plus, j'aurais aussi souhaité trouver dans le classement central la mention des

modalités de versement des bénéfiques (trimestriellement, annuellement, en argent ou sous forme de parts, lorsque cela s'applique). Toutefois, l'ensemble de l'ouvrage me semble judicieusement subdivisé et très précis.

Évidemment, on pourrait reprocher à ce livre le fait qu'il risque de vieillir rapidement, compte tenu du fait qu'il existe des outils ponctuels plus réguliers (dans les journaux spécialisés), sans parler des nouveaux programmes informatiques et des multiples possibilités de l'internet. Toutefois, le livre *Les Fonds vedettes 1997* demeure un placement utile en soi, dans la mesure où l'on y trouve au départ une initiation claire à la dynamique des fonds communs de placement et un moyen pratique pour discerner adéquatement certains des fonds les plus satisfaisants. Aucun journal n'expliquera avec autant de soin les principes de base des fonds mutuels. De plus, l'auteur lui-même mentionne l'utilité (et les limites) des pages spécialisées consacrées aux fonds mutuels, tout en exhortant ses lecteurs à ne pas jouer à l'apprenti-sorcier et à «se dénicher un conseiller financier » (p. 190). Qui plus est, beaucoup d'investisseurs restent réfractaires aux pages financières des journaux et hostiles aux nouveaux logiciels informatiques, et préféreront peut-être consulter ce livre plutôt que de contacter leur conseiller financier pour obtenir des renseignements de base.

Je considère le livre *Les Fonds vedettes 1997* comme un outil comparatif bien conçu et éclairant dans son domaine, en plus de constituer une excellente initiation au monde des fonds mutuels. Le futur investisseur qui en est à ses premières armes devrait idéalement le consulter avant même de rencontrer un conseiller financier. Soulignons en terminant la qualité de la traduction française de Danielle Bleau, qui rend cet ouvrage assez unique dans notre langue, et la valeur pédagogique des encadrés dans la première partie.

Yves LABERGE  
*Département de sociologie*  
*Université Laval*